



COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

OBJET : RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2026

La Commission tient à rappeler que l'ensemble des acteurs participants, y compris les dirigeants des clubs, aux compétitions organisées par la LNB sont tenus à un devoir d'exemplarité.

Réunie le 16 février 2026, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements de la Ligue Nationale de Basket a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRE DISCIPLINAIRE

Dossier n°D24 – Youri GOLITIN (CAEN BASKET CALVADOS)

J22 ELITE 2 – JA VICHY / CAEN :

- Dégradation des équipements
- **Suspension d'un match ferme**

Le match de suspension ferme est fixé lors de la rencontre suivante :

- J25 ELITE 2 – CAEN / BLOIS

AFFAIRE REGLEMENTAIRE

Dossier n°R13 – POITIERS / BLOIS

J21 ELITE 2 – POITIERS / BLOIS :

- Manquement aux dispositions de l'article 221.3 « *Dispositions relatives aux joueurs de la liste complémentaire* » du règlement des compétitions de la Ligue Nationale de Basket

➤ **Absence de sanction**